Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 2 (1872-1875)

Heft: 6-3

Artikel: Inscriptions découvertes à Genève

Autor: Gosse

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-154775

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

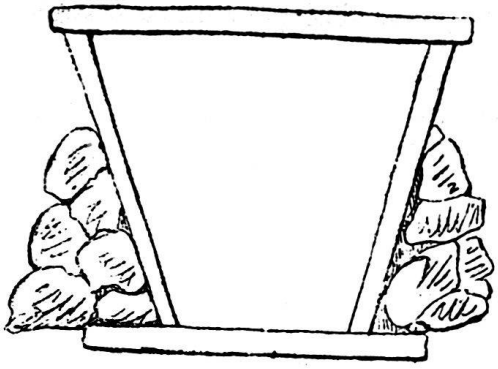

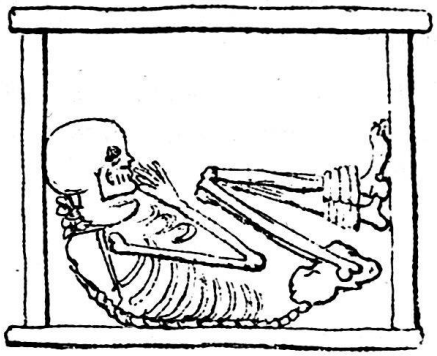

l'Est. Le sacrum touchant une des extrémités et la partie cervicale de la colonne vertebrale touchant l'autre.

La tête est droite, regardant l'Orient, les bras sont repliés et les mains viennent s'appuyer sur les joues. Les jambes sont repliées sur elles-mêmes. Les crânes appartiennent au type de Sion, cependant ils sont un peu plus dolicocephale que le type normal.

Dans le plus grand des tombeaux (n° 9), les dalles latérales étaient droites et trois corps étaient placés les uns à côté des autres.

Les bracelets (fig. n° 3 de Ritz) sont des bracelets de jambes, il y en avait quatre à chaque jambe, qui sont gradués selon la grandeur, mais qui s'appliquent exactement les uns sur les autres. Je ne sais si c'est un hasard, mais dans les tombeaux que j'ai ouvert jusqu'ici, j'ai remarqué que les anneaux de jambes étaient toujours ovales, tandis que les bracelets sont ronds. L'anneau (fig. 1 de Ritz) est d'un bronze gris perle, cette couleur tient à du nickel. Le vase est en terre grise très-fine, ne renfermant aucun fragment de silex. Par les fragments que j'ai recueuillis il devait avoir la forme ci-jointe. La figure (n° 4 de Ritz) est une moitié de fibule.

Sur le Heidnischer Bühl j'ai retrouvé des fragments de poterie de l'âge du bronze.

Dr. Gosse.

173.

Inscriptions découvertes à Genève.

Dans les fouilles faites à St-Pierre en 1869, nous avons retrouvé quelques inscriptions entières ou en fragments, qui jusqu'ici sont restées inédites, et que j'ai pensé devoir vous faire connaître. Les unes se rapportent à l'époque romaine, les autres aux premiers temps du christianisme. J'ai cru touchant ces dernières, qu'il pouvait être intéressant de vous présenter, en outre deux objets de la même époque.

1° *Fragment d'Inscription en roche du Jura.*

_LEIS · L · SVL
SENEC · TIRC
VPITVS · A
V · S ·

C'était une pierre votive elevée par plusieurs personnes, ainsi que nous en possédons plusieurs exemples.

2° *Fragment d'inscription en roche* et appartenant a un pontife triumvir. C'est la partie inférieure de l'inscription, ce qui est démontré ainsi que pour la précedente par une rainure.

N II F E X · T R I V I
· C · C · R · C O N · H Ē

3° *Inscription en roche.*

A E M I L I O M · F E I L
V O L · T V T O R I · IIII VIR
I · D · P R A E F · F A B R V M
F L A M · M A R T I S · F L A M
R O M A E · E T · A V G V S T I
L A E M I L I U S · L · F · T V T

Aemilio. Marci. Filio Voltinia tribu. Tutori quartum viro juri dicundo præfecto fabrum. Flamini Martis. Flamini Romæ et Augusti. Lucius Aemilius Lucii filius Tutor.

A Emilius Tutor, fils de Marc de la tribu Voltinia, quartum vir chargé de rendre la justice, préfet des ouvriers militaires (du corps de génie), flamine de Mars, flamine du temple de Rome et Auguste.

Lucius Aemilius Tutor, fils de Lucius.

C'est une belle inscription qui par la forme des lettres appartient à la fin du 1er siècle ou au commencement du second.

Emilius Tutor appartient à la tribu Voltinia, dont les Allobroges faisaient partie, aussi, n'est il pas étonnant que l'on ait retrouvé à Genève 6 inscriptions, à Nyon 1, à Versoix 1, à Vienne en Dauphine 1 et en Savoie 7, se rapportant à des personnages de cette tribu.

Plusieurs des personnages rappelés dans ces inscriptions ont occupé les mêmes charges qu'Emilius Tutor; ainsi: Décimus Riccius Capiton était flamine de Mars, Lucius Julius Brocchus Valerius Bassus était préfet des ouvriers militaires.

Sennius Sabinus était préfet des ouvriers militaires.

Nous connaissons par d'autres inscriptions, qu'à Genève il y avait des flamines de Mars et des flamines d'Auguste (divi Augusti). Mais jusqu'ici nous n'avions pas trouvé encore d'inscriptions montrant qu'il y avait à Genève un temple de Rome et d'Auguste.

M. Léon Regnier a bien voulu nous communiquer le fait, que lorsque Constantin décida que l'empire serait chrétien, il ordonna que les flamines de Rome et d'Auguste seraient évêques. Ce fait explique certains évêchés très rapprochés les uns des autres, comme par exemple celui de Genève et ceux de Nyon et de Lausanne.

4° *Inscription en roche:*

HIC REQVIESCIT
IN PACEBONÆ
MEMORIAE
A DELFINAQVAE
VIXIT ANNOS
XXXIII TRANSIT
KAL QVARTVMMENSIS
APRI LESINDICTI
ONE XII P°ST CONS.
CENT A TEC
T

Elle formait une portion de la première marche de l'escalier extérieur du second temple chrétien construit sur l'emplacement de St-Pierre es liens, aussi le bord est-il complètement détruit et l'inscription elle-même a été très usée.

Elle avait été trouée dans le mot-pace probablement pour y placer la balustrade qui bordait l'escalier.

Nous lisons cette inscription ainsi:

Hic requiescit
in pace bonæ
memoriæ
Delphina, quæ
avixit annos
trignita tres transit
Kalendas Quartum mensis
aprilis Indictione
duodecima post consule.
CENTĀTEC

Nous n'avons pu arriver à déchiffrer le dernier mot.

En examinant l'inscription nous voyons 1° que Delfina ou Dilfina était chrétienne, par le commencement „Hic requiescit in pace bonæ memoriæ," par la suppression de l'indication patronymique, par l'absence d'indications payennes telle que: „Diis Manibus."

2° Qu'elle était laïque, car sur les inscriptions des personnes non laïques on ne trouve pas l'âge indiqué.

Son nom était précedé d'un adjectif que nous n'avons pu retrouver.

Nous avons l'époque de la mort de Delphina, qui eut lieu dans la 12e indiction. La première indiction partant du 1er Janvier 313; ce serait entre les années 478 et 493 qu'eut lieu ce décès.

Mais d'un autre côté nous avons l'indication d'un Post-Consulat.

Dans les Gaules on compte par les post-consulats de Jean et de Justin, consuls en 538 et en 540 en particulier à Lyon ou par Basile Consul en 541, comme à Vienne.

Cependant par des motifs encore inexpliqués dans six localités de la Lyonnaise et de la Viennoise: Briord (Ain), Gresy sur Ain, Anse, Aoste, St-Thome, Arles et

Valence, que séparent d'ailleurs des centres où s'emploient les méthodes de supputation que je viens d'indiquer, on a trouvé des inscriptions dans lesquelles on compte par les post-consulats de Symmaque, consul en 485.

Puisque notre inscription ne peut se rapporter aux post-consulats de Jean, de Justin ou de Basile, on doit en conclure que Genève a compté par les post-consulats de Symmaque, consul en 485.

Notre inscription aurait été donc faite entre les années 486 et 493. Mais si l'on remarque que pour les épitaphes simplement marquées de l'indiction, le premier emploi de cette supputation ne remonte qu'à l'année 491, nous sommes ammenés à conclure que Delphina a dû mourir entre les années 491 et 493.

Pour appuyer du reste notre manière de voir, nous ferons remarquer, que sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule le mot „transiit" n'apparait qu'en 466 et la phrase: „Hic requiescit in pace bonæ memoriæ", ne se retrouve qu'en 488.

5° *Fragments d'inscriptions.* Il a été retrouvé dans les fouilles de St-Pierre un certain nombre de fragments d'un monument en marbre blanc, sur lequel nous trouvons des restes d'inscriptions, mais trop incomplètes pour que l'on puisse essayer d'en retrouver le sens, attendu que ce sont plutôt des lettres isolées.

N ⌋L/

SIMIŌ

ILV

NI

Sur un autre fragment est representé une colombe. Ces différents fragments appartiennent probablement à la même inscription, attendu qu'ils sont tous du même marbre grec.

La forme des lettres se rapporte au VIe siècle ce qui est du reste en concordance avec la colombe dont l'emploi dans la Gaule, se trouve compris entre les années 378 et 612. Ce fait d'une inscription en marbre grec doit augmenter nos regrets de ne l'avoir plus complète, attendu qu'elle devait se rapporter à un personnage ayant quelque notoriété, vu le prix qu'elle avait du coûter.

Cette inscription a été découpée en plaques et l'on s'en est servi pour faire les chapitaux des pilastres qui devaient orner le chœur de la seconde église de St-Pierre. Celle-ci ayant été construite dans le VIIe siècle, l'inscription doit se rapporter plutôt au commencemeut du VIe siècle, attendu que si elle avait été de date plus récente, il est peu probable, qu'elle aurait été détruite pour servir à un autre emploi.

La colombe fut prise pour symbole de l'ame chrétienne, comme personnification du St-Esprit, ainsi elle apparait sur la tête de Jésus-Christ à son baptême. Les chrétiens l'ont prodiguée sur leurs monuments de tous genres, peinture, mosaïque, tombeaux, lampes, anneaux, verres dorés ou peints.

Déjà dans les premiers siècles on fit des vases en forme de colombe où l'on mettait en réserve la sainte eucharistie pour les malades.

Ce vase en or au début était suspendu par une chaîne au ciborium ou baldaquin.

Au-dessus du ciborium on plaça bientôt un autre baldaquin ou pavillon, qui devait l'abriter, c'était le péristérium (ou colombaire). Ce dernier objet ayant la forme d'une patère servait dans la communion pour empêcher de tomber l'eucharistie, aussi la

colombe eucharistique et le colombaire étaient deux objets qui allaient ensemble. C'est une représentation de ces objets que je vous présente quoique ayant servi de boucle d'oreille. En effet, elle représente une colombe suspendue à une patère. Elle a été trouvée dans un tombeau à St-Jean de Maurienne et est actuellement au Musée archéologique de Genève.

Elle est en or très-pur et presque à $^{1000}/_{1000}$. La facture et la gravure sont très fines et le travail d'ornement de la patère qui est en filigrane semblerait indiquer qu'elle a été faite par des artistes grecs.

Enfin pour terminer l'énumeration des objets chrétiens de nos environs, je dois rappeler ceux qui ont été trouvés dans des cimetières helveto-bourgondes. Comme ils ont été déjà publiés, je vous signalerai seulement une plaque de ceinturon, decouverte récemment dans un tombeau à la Balme, près La-Roche. Les autres agrafes que nous y avons trouvées ont été attribuées par M. Leblant au VIe et VIIe siècle, mais celle-ci présente un intérèt particulier en ce que le sujet qui est représenté est encore inedit.

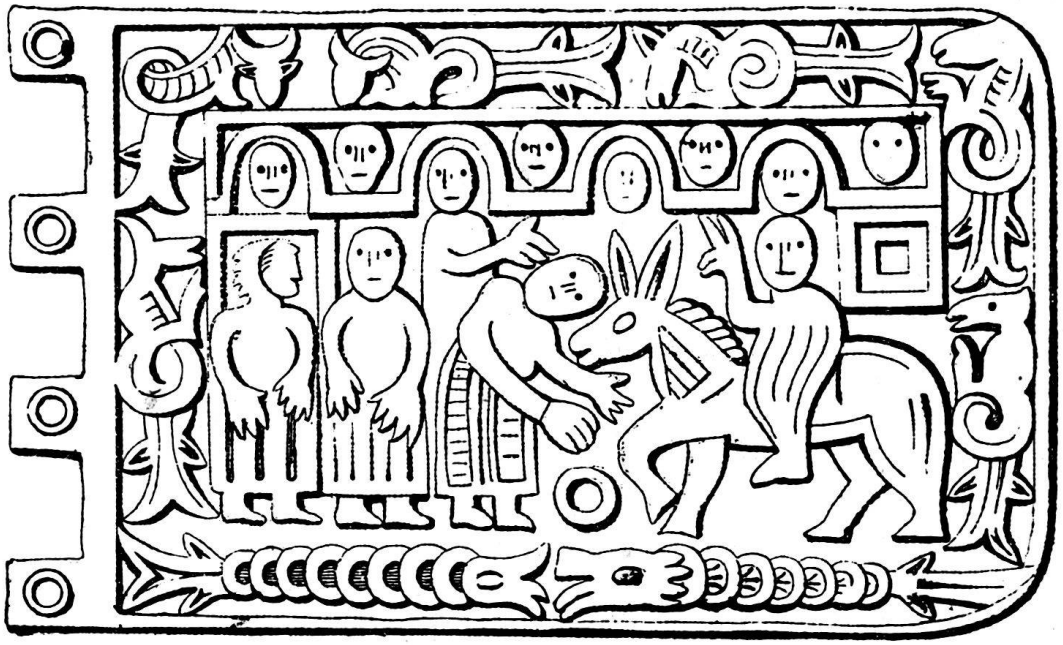

On voit, en effet, grossièrement ciselé, un homme monté sur un âne, bénissant avec deux doigts, à la mode latine.

Devant lui se trouvent quatre personnages, d'ont l'un s'incline et jette une couronne devant les pieds de l'âne. Au-dessus de cette scène se voient sept têtes séparées, l'artiste n'ayant pas su représenter les corps en perspective.

Une bordure entoure le sujet principal; elle renferme à la partie inférieure deux poissons et sur les trois autres côtés six animaux fantastiques à queue de poisson et ayant une tête et des pattes de taureaux.

Nous ne croyons pas nous tromper en voyant là une représentation du Christ entrant à Jérusalem et entouré par les apôtres; en effet, l'on trouve quelques fois ceux-ci réduits au nombre de onze l'artiste ayant omis volontairement Judas.

Quant aux animaux fantastiques qui entourent la boucle de ceinturon dans les parties latérales et supérieure, ce sont les payens sous la forme du Dagon des Philistins qui viennent adorer le Christ. Dr. Gosse.

174.

Antichità nel Cantone di Ticino.

(Lettera al Signor Giuseppe Lucchini avvocato a Lugano.)

È commendevole l'incarico che si è assunto, e ben degnamente a V. S. affidato, di cooperare agli studj storici del dottissimo Zurigano, in quella parte che riferisconsi al nostro Cantone. E dal canto mio sarei ben lieto d'avere tempo e studj sufficienti per agevolargliene il conseguimento.

Ma Ella sa in quali condizioni affatto opposte mi vivo, epperò vorrà, spero, essermi indulgente ad appagarsi dei seguenti brevi cenni, o ricordi circa le antichità in genere, peculiarmente del nostro distretto.

Verso, se non erro, il 1846, o 47 erasi tentata la fondazione di una società, il di cui compito fosse di raccogliere gli elementi di fatto e di tradizione per dotare il Ticino di una storia più sicura e veritiera delle esistenti. Ma quando si addivenne all' esecuzione, e massime ai sacrificj pecuniarj che richiedevansi, l'intento a poco a poco svanì e tranne di un opuscoletto compilato in parte dall' illustre nostro amico Franscini, credo che nulla più la ricordi.

Anche le poche memorie che s'andarono concretando, non saprei al momento ove si dormono. A me non rimasero che poche note e staccate, ed uno sbozzo dell' itinerario che regolar doveva le nostre archeologiche escursioni alle località più rinomate per fama e vestigie d'antichità o per altre peculiari indicazioni.

Sarà pertanto sulla traccia di quelle che io potrò colla presente intrattenerla, quando però le occupazioni mie mi lasciassero un pò più liberamente attendere a studj che s'ebbero sempre la mia predilezione, mi sarà gratissimo di aggiungere qualche meno povera od imperfetta relazione della presente.

Premetto che non havvi comune o terricciuola dell' antico baliaggio Luganese, la quale non acchiuda qualche pagina di storia patria; dapertutto s'hanno indizii di antica e antichissima civiltà. Quindi nessuna meraviglia se ad ogni insolito svolgimento accidentale del suolo emergano monete od altre reliquie dei più vetusti tempi: ed altresì ruderi o fondazioni di remoti edifizii: più spesso di sepolcri o necropoli. — E se sui fatti di remote ad abbandonate costruzioni s'interroga la tradizione locale spesso si troverà gli uni esplicati dall' altro e reciprocamente. — Arroghisi l'etimologia dei nomi proprii e le radicali dei diversi idiomi ora in gran parte spenti dei popoli che si succedettero ad abitare le amene valli del versante meridionale del Camoghè, e della catena del Ceneri. Nomi e radicali che tuttora si riscontrano nella lingua, come nel *vernacolo* o dialetto ora parlato nelle valli più nordiche od eccentriche Ticinesi.

Mi passerò dal toccarle delle notissime lapidi ed iscrizioni, non ancora per quanto io mi sappia decifrate e lette con sicurezza, di Davesco e di Oranno e di qualche altra località; certo è che desse appartengono a tempi e popoli ben anteriori all'evo Romano.